



HAL
open science

Licence Géosciences

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Géosciences. 2014, Université de La Réunion. hceres-02037155

HAL Id: hceres-02037155

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037155v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Géosciences

de l'Université de la Réunion

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).

Évaluation des diplômes

Licences – Vague E

Évaluation réalisée en 2013-2014

Académie : La Réunion

Établissement déposant : Université de La Réunion

Académie(s) : /

Établissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Géosciences

Domaine : Sciences, technologies, santé

Demande n° S3LI150008741

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Moufia (Saint Denis) et IFM Mayotte.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Géosciences* est une formation post-bac à temps plein, permettant d'obtenir un diplôme de licence en trois ans et qui s'adresse prioritairement à des étudiants ayant un Baccalauréat général scientifique. Il s'agit d'une formation généraliste, tant théorique que pratique, permettant d'acquérir l'ensemble des compétences de base dans le domaine des sciences de la Terre (géologie, géophysique, géochimie), associant l'approche naturaliste et l'approche du physicien. À ces compétences disciplinaires viennent s'ajouter divers enseignements complémentaires (anglais, informatique, méthodologie, expression écrite et orale) et un accompagnement dans la préparation du projet professionnel. L'accès à la mention se fait en première année via un portail commun (« Biologie-Chimie-Géosciences » ou « Physique Chimie Géosciences ») ; la poursuite de la formation, en deux ans, est structurée suivant un seul parcours.

L'objectif premier de cette formation est la poursuite d'études dans tous masters ou écoles d'ingénieur en lien avec la discipline.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

A partir d'une première année commune (portail « Biologie-Chimie-Géosciences » ou « Physique Chimie Géosciences »), cette mention propose une formation cohérente et progressive permettant d'accéder à une spécialisation couvrant l'ensemble des domaines de la discipline. L'équilibre entre approche naturaliste et approche quantitative est réel et malgré un volume de formation important en lien direct avec la discipline, la place réservée aux enseignements complémentaires (anglais, informatique, méthodologie) est satisfaisante. On peut toutefois regretter que le volume d'enseignement en géosciences ne soit pas plus important en première année et surtout que la place des enseignements de terrain soit si limitée.

Les dispositifs en place permettent d'autant plus un accompagnement et un soutien réel des étudiants tout au long des trois années que les effectifs sont faibles après la première année (une dizaine d'inscrits en troisième année). La prise en compte des cas particuliers (handicap) est réelle et il y a une volonté d'accentuer les liens avec le monde professionnel, à travers des possibilités de stages et des rencontres avec des professionnels. L'accentuation des enseignements techniques en troisième année permet d'envisager une réorientation pour les élèves ne poursuivant pas en second cycle universitaire ou en école d'ingénieur.

La poursuite d'études concerne essentiellement l'entrée en master, ce qui est cohérent avec les objectifs de la mention et la spécificité de la discipline. La problématique du projet professionnel est abordée dès la première année et donne lieu à un accompagnement au cours des années suivantes. Cependant, le dossier ne permet pas de savoir si au final la formation dans son ensemble permet aux étudiants de trouver du travail, et donc d'expliquer la faiblesse des effectifs, alors que le contexte local s'avère plutôt favorable à ce domaine.

La mention est dirigée par un responsable qui s'appuie lui-même sur les responsables d'année. Ces derniers sont secondés par des responsables d'unité d'enseignement (UE). Enfin, la coordination du pilotage des mentions se fait au niveau de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) via un comité de pilotage. À cette structuration s'ajoutera prochainement un conseil de perfectionnement, ce qui témoigne d'une volonté d'amélioration du pilotage de la formation.

- Points forts :

- Une offre de formation complète, cohérente et adaptée au contexte local, compte tenu des spécificités de la discipline.
- Une volonté de permettre une réorientation technique après la licence, pour ceux qui ne veulent pas poursuivre en master.
- Une réelle ouverture vers l'extérieur, tant au niveau des professionnels que de l'international et/ou de la métropole.

- Points faibles :

- Un volume d'enseignement sur le terrain trop limité et un volume d'enseignement trop faible en première année, au sein des portails d'entrée.
- Une incohérence en terme d'ECTS, le portail « Physique Chimie Géosciences » totalisant moins de 30 ECTS par semestre.

- Recommandations pour l'établissement :

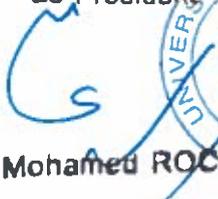
La spécificité de la discipline (sciences de la Terre) devrait se traduire au niveau de la mention *Géosciences* par un volume plus important d'enseignements sur le terrain, d'autant que le contexte local de l'île de la Réunion s'y prête. Outre l'intérêt réel de l'enseignement sur le terrain, une telle évolution, couplée à un accroissement du volume d'enseignements en géosciences dans le portail d'entrée permettrait de revaloriser cette filière qui, dans l'état actuel, attire un faible nombre d'étudiants.



Observations de l'établissement

**OBSERVATIONS RELATIVES AU RAPPORT D'ÉVALUATION AERES
LICENCE MENTION GEOSCIENCES**

L'Université de La Réunion n'entend formuler aucune observation sur ce rapport.

Le Président

Pr Mohamed ROCHDI

